



Lettre ouverte au Président de la République - aux Ministres - Député.es - Sénatrices.eurs

Nantes, le 15 septembre 2026,

Monsieur le Président de la république, Mesdames, Messieurs les Ministres, les Député-ées, les Sénatrices et Sénateurs,

Le mardi 29 septembre 2026 nous serons mobilisés aux côtés de nos collègues des autres fonctions publiques pour exiger une augmentation de nos salaires ; des budgets à la hauteur des moyens nécessaires pour répondre aux besoins de la population ; des conditions de travail qui permettent de préserver la santé physique et psychique des professionnels dans ce contexte où la souffrance au travail ne cesse d'augmenter avec un risque suicidaire avéré, conséquences de toutes ces politiques d'austérité menées à l'encontre des personnels de la fonction publique et de nos services publics.

Des services publics qui pourtant ont démontré leur utilité face à la crise COVID ; mais aussi lors des canicules et événements climatiques. Les services publics restent toujours mobilisés malgré les carences de l'Etat qui s'obstine à vouloir démanteler le service public au détriment de ses agents, de la population et au profit du capital.

Les agents de la fonction publique ne sont pas des sous salariés ! Ils ne sont pas non plus des vaches à lait qui jusqu'à présent vous servent de variable d'ajustement pour augmenter les profits des grandes entreprises en les exonérant de 75 milliards d'euros par an de cotisations sociales au détriment des rémunérations des salariés.

- **Que faites-vous en termes de propositions de loi pour améliorer les services publics pour les rendre attractifs et améliorer nos conditions de travail !**

Une certitude : pas grand-chose ! Si ce n'est de voter des lois de financements au rabais, comme celle de la sécurité sociale par exemple, qui ne permettent pas de répondre aux besoins de la population, d'augmenter les salaires, d'améliorer nos conditions de travail par le recrutement de professionnels. Conséquences pour la fonction publique hospitalière : des fermetures de lits, des services d'urgences saturés, des délais de prise en charge des patients qui se rallongent avec cette notion de perte de chance même pour les enfants (le taux de mortalité infantile en France est supérieur à la moyenne de l'Union Européenne), des patients qui renoncent aux soins, une politique de formation insuffisante, une politique de prévention inexistante !

Dans votre position de Président de la République, ou bien d'Elu au Parlement, d'Elu au Sénat, vos salaires et retraites confortables ne vous exemptent pas de regarder la réalité du terrain : des salaires et des retraites qui ne permettent pas de vivre dignement pour une très grande majorité du peuple, dont plus de 10 millions de personnes en France vivent en dessous du seuil de pauvreté. Pendant que certains se gavent d'argent public et que d'autres participent à la casse des services publics, alors que les agents publics essaient de remplir leurs missions comme celles liées à l'intérêt général dans des conditions exécrables.

1. Les salaires parlons-en !

- **Que pensez-vous des 862 000 agent-es publics qui perçoivent un traitement indiciaire inférieur au Smic avec les conséquences qui en découlent sur le calcul de la retraite ?**

En ce qui concerne les professionnels de la fonction publique hospitalière :

- ✓ les adjoints administratifs sont recrutés majoritairement avec un BTS et en l'absence de reprise d'ancienneté devront attendre 19 ans avant de bénéficier d'un salaire de base correspondant au SMIC ; comme les AEQ (agent d'entretien qualifié) qui bien souvent sont titulaires d'un diplôme technique ou bien encore les ASHQ (les agents de bionettoyage) qui bien souvent seront renvoyés sans ménagement en retraite par invalidité bien avant la fin de leur carrière avec une pension de retraite de misère après avoir été cassés par le travail et liquidés par l'employeur public faute de poste de reclassement.
- ✓ La rémunération des infirmiers-ières en France se situe plutôt dans le bas du classement des pays d'Europe occidentale. **Quelle honte ! Quel scandale !**

L'Etat, le plus grand exploitateur de la nation qui se permet de donner des leçons la bouche pleine aux concitoyens en leur demandant de faire encore des efforts !

- **Accepteriez-vous d'être rémunéré en dessous du SMIC ou bien encore que votre indemnité de parlementaire, de sénateur soit en dessous du SMIC ? Sachant quand même que bon nombre d'entre vous bénéficiez d'autres revenus très confortables qui peut relever de l'indécence.**
- **Accepteriez-vous que votre retraite soit calculée sur cette base, alors que vous travaillez à temps plein ?**

Le salaire de base brut d'un adjoint administratif, d'un ASHQ et d'un AEQ en début de carrière est de 1801,74 euros brut ; d'un ouvrier de 1806,66 euros brut, d'une aide-soignante de 1836,20 euros brut bien en deçà du SMIC brut qui est à 1867,02 euros ; d'une infirmière de 1944,50 euros brut contre 7637,39 euros d'indemnité brut pour un député et 7 637,39 euros brut pour un sénateur ou bien encore 15 900 euros brut par mois d'argent de poche pour le Président de la République sans prendre en compte les autres indemnités et les avantages.

- **Accepteriez-vous de perdre en 25 ans + de 30% de pouvoir d'achat ?
(en 25 ans, la valeur du point d'indice a perdu + de 30% de pouvoir d'achat)**

Cette perte de pouvoir d'achat ne vous concerne pas puisqu'en 2024 dans ce contexte inflationniste vous vous êtes octroyés une augmentation de +305 euros par mois pour les députés et une augmentation de +700 euros par mois au titre de frais de mandat par exemple pour soi-disant faire face à l'inflation.

2. Les conditions de travail !

L'Hôpital public est à l'os, en tension permanente obligeant l'employeur public ou bien la tutelle à déclencher systématiquement des plans blancs pour faire face, par exemple, à une épidémie saisonnière comme en 2024 et 2025 au CHU de NANTES, aux canicules cette année (plan blanc au CHU de NANTES déclenché à deux reprises) permettant ainsi de mobiliser les forces vives déjà en poste, de déréglementer le temps de travail, de supprimer les congés des professionnels et ainsi les faire travailler toujours plus ; et aussi de déprogrammer de l'activité et donc retarder la prise en charge d'autres patients avec toujours cette notion de perte de chance. Une situation insupportable !!!

Des hospitaliers épuisés, éreintés qui pour certains d'entre eux quittent le navire, pas de gaité de cœur ; pour d'autres tiennent encore un peu espérant apercevoir un jour cette lueur d'espoir d'amélioration des conditions de travail dans ce contexte où le CHU de Nantes compte plus de 266 000 jours d'arrêts de travail pour les personnels non médicaux soit plus d'un mois d'arrêt de travail par agent par an en 2025. Un nombre de jours d'arrêt de travail qui a augmenté de plus de 217% en 14 ans. Plus de 258 000 heures supplémentaires travaillées en 2025. Des heures supplémentaires qui ont doublées en 10 ans.

- **Quand allez-vous mettre un terme à cette exploitation surhumaine, à cette souffrance au travail ?**
- **Quand allez-vous respecter les conditions d'exercice de ces professionnels qui sont maltraités par vos politiques d'austérité, maltraités par les employeurs publics qui suivent à la lettre vos politiques d'économie au détriment de l'humain ?**

Nous exigeons des politiques de financement qui servent les intérêts du peuple et non du capital, qui permettent d'augmenter les salaires, d'améliorer les conditions de travail, de mettre un terme à l'emploi précaire, d'arrêter les fermetures de lits, de répondre aux besoins de santé sur notre territoire dans des délais raisonnables avec les moyens humains et matériels qui s'imposent, de mettre en place une vraie politique de formation et de prévention, de mettre un terme à la casse des services publics, de prendre en compte le changement climatique dans vos politiques de financement.

Veuillez agréer Monsieur le Président de la République, Mesdames et Messieurs les député.es, les Sénatrices et Sénateurs, l'expression de nos considérations distinguées.

Pour le syndicat CGT
Du CHU de Nantes
Le Secrétaire Général
Olivier TERRIEN

PS : Votre réponse sera communiquée à la presse